



Accusation "d'emprunt" de bijoux par un employeur

Par **couraud**, le **21/04/2009** à **16:10**

Bonjour, rn rn rn Mon épouse était jusqu'à aujourd'hui employée de maison à titre privé rémunérée par chèques emploi service. rn Hors en venant effectuer ses heures de ménage ce jour elle a été accusée d'avoir "emprunté" un broche composé d'un Louis d'or à son employeuse ... il y a trois semaines. Mon épouse qui n'a rien d'une "voleuse" a quitté immédiatement les lieux sans avoir reçu son dû. rn Que doit on faire pour laver cette injustice en sachant que son employeuse est une personne de 87 ans qui a quand même l'habitude d'égarer ces objets personnels